

L'heure de la rentrée a sonné pour l'école de musique de l'Atrébatie

C'est dans la salle des fêtes de la commune que l'école territoriale de musique de l'Atrébatie a tenu son assemblée générale de rentrée. Une assemblée à laquelle de nombreux élèves et parents assistaient, ce qui leur a permis de mieux connaître le fonctionnement de l'école et de rencontrer les professeurs et les responsables de chacune des antennes.

Ces mêmes parents ont également pu constater que cette école de musique rurale n'a rien à envier à celles des villes avoisinantes. Avec

pas moins de 225 élèves répartis sur six antennes (Avesnes-le-Comte, Aubigny-en-Artois, Izel-lès-Hameau, Magnicourt-en-Comté, Savy-Berlette et Tincques), 18 professeurs et 7 responsables d'antenne, elle représente un volume d'activité très important.

Le quintet Eterna en concert à Savy

En ouverture de la séance, le président de la com de com, Pierre Guillemant, a chaleureusement remercié les bénévoles qui donnent

beaucoup de leur temps pour que cette école fonctionne du mieux possible. Il a également remercié comme il se doit les professeurs pour leur engagement et la qualité de l'enseignement qu'ils dispensent. Le vice-président Jean-Marie Rattier, très proche de cette école dont il a lui-même été élève, a pour sa part remercié le maire de Penin, Jean-Marie Lavigne, pour le prêt de la salle. Il a ensuite rappelé le prochain événement que sera le concert qui se tiendra le 29 octobre à la salle polyvalente de Savy-Berlette, animé par le quintet de cuivres Eterna. Une soirée pour laquelle il est conseillé de réserver sa place, le nombre étant limité (entrée, 4 euros ; gratuit pour les moins de 12 ans).

Ce qui intéressait également les parents des élèves, ce sont bien sûr les dates des prochaines auditions. C'est à cette occasion qu'ils peuvent entendre leur enfant se produire, et ainsi mesurer les progrès qu'ils effectuent au fil des semaines. Le directeur de l'école de musique, Jérémy Coin, a invité l'assemblée le 17 décembre pour les élèves des classes de cuivres et de percussions ; le 11 février pour ceux qui suivent l'enseignement des instruments de la famille des bois ; et le 8 avril pour les cordes. Jérémy Coin a également rappelé que les élèves ont obtenu de bons résultats, aux examens de fin d'année, ce qui devrait encore être le cas à l'avenir si chacun observe comme il se doit les règles de bon fonctionnement de l'école. ■ D. D.



Le président de la com de com, Pierre Guillemant, a salué le dévouement des professeurs et de l'encadrement de l'école.